

# ATTESTATION DE SECOURISME EN SANTE MENTALE

## Module Standard

**PSSM France atteste que**  
**Juliette CHEVALIER**

a suivi la formation **Premiers Secours en Santé Mentale Standard** et remplit les conditions exigées pour devenir secouriste en santé mentale.

La formation dispense les connaissances sur la santé mentale, et un plan d'action pour pouvoir aider des personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

**Dates de la formation :**

**25-juin-25**

**26-juin-25**

**Durée : 14h**

**Lieu :**

**Université Polytechnique  
Des Hauts-De-France  
Administration Publique  
Ish - Ipag**

Premiers Secours en Santé Mentale France œuvre pour renforcer les connaissances et compétences en santé mentale de tous les citoyens.

La formation de secouriste est conçue pour permettre aux secouristes d'être attentifs et de reconnaître les premières manifestations ou l'aggravation de troubles mentaux, de savoir se comporter de façon adaptée pour entrer en contact avec la personne et gagner sa confiance, et de connaître suffisamment les ressources professionnelles et non professionnelles pour l'orienter ou l'aider à s'orienter vers les soins adaptés

PSSM France contribue notamment à déstigmatiser les troubles psychiques en faisant évoluer les représentations sociales sur les pathologies, mais aussi à améliorer la situation des personnes touchées par ces troubles.

LYON, le **26 juin 2025**

*Attention, aucun double ne sera délivré.*

***Cette attestation n'est pas une accréditation à livrer des formations de PSSM France***

Cachet et signature du responsable  
de l'organisme de formation

Signature du secouriste

**PSSM France**

Le New Worker  
23 rue Paul Duvivier  
69007 Lyon  
04 37 47 90 84 – [info@pssmfrance.fr](mailto:info@pssmfrance.fr)

